



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 janvier 2018, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro 50 modifiant le règlement de construction no. 240 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur les fondations autorisées selon les recommandations d'un professionnel »;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 5 février 2018 à 19 h, à la salle du conseil située au 362, rue Principale à Daveluyville.
3. L'objet de cette assemblée est de recevoir les commentaires de la population concernant les modifications apportées au règlement de construction no. 240 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault :
  - Autoriser les types de fondation autres que celles déjà autorisées au règlement de construction lorsqu'un professionnel en bâtiment attestent que celles-ci sont inadéquates pour le type de sol d'un milieu, le tout dans le but d'obtenir la meilleure stabilité possible des bâtiments.
4. Ce projet peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362, rue Principale, aux heures normales d'ouverture;

Donné à Daveluyville, ce 11 janvier 2018.

**Pauline Vrain**  
Greffière